

**SYNDICAT RIVIERES SALAT-VOLP**  
**PROCES-VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL**  
**Séance du 29 mars 2021**

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-neuf mars l'assemblée régulièrement convoquée le 22 mars 2021, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Daniel ARTAUD.

**Présents** : Daniel ARTAUD, Nathalie AURIAC, Frédéric BONNEL, Ginette BUSCA, Alain CAU, Roselyne CUSSOL, Charles DAFFIS, Jean-Claude DEGA, Jean DOUSSAIN, Gilles FAVAREL, Pierre PARIS, Richard PETITALOT, Alain SOULE, André VIDAL

**Absents** : Gilbert ANGELINA, Alain TOUZET

**Représentés** : Roselyne ARTIGUES, Laurent BOUTET, Christian CARRERE, Régis ESPES, David GARDELLE, Jacques SERVAT

**Excusés** :

**Secrétaire de séance** : Alain SOULE

---

Monsieur le Président ouvre la séance à 17h30. Après avoir vérifié que le quorum est atteint, Monsieur le Président fait appel aux différentes candidatures au poste de secrétaire de séance, Monsieur Alain SOULE, seul candidat, est élu à l'unanimité secrétaire de séance.

● **VALIDATION DU PROCES-VERBAL DU 8 FEVRIER 2021**

Le Président demande s'il y a des observations sur le procès-verbal du Conseil Syndical du 8 février 2021

**Les membres du Conseil Syndical valident le procès-verbal à l'unanimité.**

**AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL**

● **RAPPORT D'ACTIVITES 2020 - DE 2021 006**

Monsieur le Président présente le rapport des activités pour l'année 2020 synthétisé dans le tableau ci-dessous :

PLAN PLURIANNUEL DE GESTION (PPG)						
AXES	ACTION	MODALITES D'INTERVENTION	FONCTIONNEMENT		TRAVAUX	
			NBRE DE JOURS PREVU	NBRE DE JOURS REALISES	COÛT € TTC	COÛT € HT
GESTION ESPACES TAMPONS	Méandre de Mane	Suivi/Etude	5	1	5 422 €	1 140 €
	Méandre STEP Sentein	Suivi/Etude	10	3		
GESTION DE LA VEGETATION DES BERGES ET DU LIT DES COURS D'EAU	Dégats intempéries 2018 et 2019	Travaux				19 008 €
	Réserve forfaitaire	Travaux				139 149 €
	Restauration	Travaux				
	Entretien programmé	Travaux				
	Gestion des bancs	Travaux				
	Suivi des travaux	Suivi / Analyse	145	139		
Reconstitution ripisylve	Concertation / Travaux	30	0			
GESTION DES ESPECES INVASIVES	Traitement sélectif espèces indésirables	Concertation / Travaux	30	12		
RETABLIR LA CONTINUITE ECOLOGIQUE	Suivi seuil dégradé	Suivi / Etude	10	1		
	Mesures compensatoires	Suivi / Etude	30	2		
	Effacement petit seuil	Concertation / Travaux	6	4		2 004 €
PREVENTION DES INONDATIONS	Coordination GEMA et PI	Concertation	20	21		
	Animation du Papi d'Intention	Animation	220	220		
VALORISATION DES COURS D'EAU	Candidature labellisation "Rivières sauvages"	Suivi / Etude	10	2	800 €	
	Aménagement de sentier	Etude	0	0		
PRESERVER LA QUALITE DE L'EAU DES MILIEUX	Suppression dépôts polluants	Travaux	10	0		5 000 €
	Aménag. de points d'abreuvement	Concertation	20	9		
	Diversification des écoulements	Etude/Travaux	10	1		
	Zone humide	Concertation	30	90		
ORGANISER LA GESTION INTEGREE	COVID-19	Planification	0	64		
	Natura 2000	Etude/Travaux	14	14		
	Surveiller les milieux aquatiques	Suivi/Planification	120	115		
	SIG	Suivi/Planification	20	21		
	PPG/DIG	Planification/Etude	0	22		
	Etude Lez	Concertation/ Etude	30	17	20 338 €	
COMMUNICATION / SENSIBILISATION	SAGE	Concertation	10	8		
	Plan de communication	Elaboration/Edition			1 800 €	
	Création d'un logo	Elaboration/Edition	80	94		
	Réunion	Concertation				
	Actions de sensibilisation	Concertation				
			<b>860</b>	<b>860</b>	<b>28 360 €</b>	<b>166 301 €</b>

Ainsi Monsieur le Président propose :

- D'adopter le rapport des activités pour l'année 2020,
- De demander le solde pour les subventions pour les missions de l'année 2020 auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

**Pour : 20 ; Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Refus : 0**

● **APPROBATION COMPTE DE GESTION 2020 - DE 2021 007**

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire,

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

**Résultats budgétaires de l'exercice**

27400 - SYCOSERP-BUDGET RIVIERE -

Exercice 2020

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	769 377,00	788 750,00	1 558 127,00
Titres de recette émis (b)	247 973,63	461 384,05	709 357,68
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	247 973,63	461 384,05	709 357,68
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	769 377,00	788 750,00	1 558 127,00
Mandats émis (f)	249 013,90	350 694,91	599 708,81
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	249 013,90	350 694,91	599 708,81
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		110 689,14	109 648,87
(h - d) Déficit	1 040,27		

**Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés**

27400 - SYCOSERP-BUDGET RIVIERE -

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement	-107 007,11		-1 040,27		-108 047,38
Fonctionnement	185 755,54	49 667,11	110 689,14		246 777,57
<b>TOTAL I</b>	<b>78 748,43</b>	<b>49 667,11</b>	<b>109 648,87</b>		<b>138 730,19</b>
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
<b>TOTAL II</b>					
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>78 748,43</b>	<b>49 667,11</b>	<b>109 648,87</b>		<b>138 730,19</b>

**Pour : 20 ; Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Refus : 0**

● **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF - DE 2021 008**

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 présenté par Mr ARTAUD Daniel après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0.00	136 088.43	107 007.11	0.00	107 007.11	136 088.43
Opérations de l'exercice	350 694.91	461 384.05	249 013.90	247 973.63	599 708.81	709 357.68
<b>TOTAUX</b>	<b>350 694.91</b>	<b>597 472.48</b>	<b>356 021.01</b>	<b>247 973.63</b>	<b>706 715.92</b>	<b>845 446.11</b>
Résultat de clôture	0.00	246 777.57	108 047.38	0.00	0.00	138 730.19
			Restes à réaliser			7 408.00
			Besoin / excédent de financement Total			146 138.19
			Pour mémoire : Virement à la section d'investissement			166 500.00

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

DEPENSES FONCTIONNEMENT		CA 2019	BUDGET 2020	CA 2020
Chap	Libellé			
011	CHARGES GENERALES	37596,43	51300,00	38024,16
011	ETUDES	38098,99	203000,00	22262,60
012	CHARGES DE PERSONNEL	156999,26	256250,00	198996,79
012	AUTRES PERSONNEL EXTERIEUR (BRIGADES)	0,00	59540,00	62841,76
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	17850,35	22900,00	19705,65
66	CHARGES FINANCIERES	564,01	3000,00	639,73
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	200,00	0,00
(042) 68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	56611,69	8225,00	8224,22
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	17835,00	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		166500,00	
TOTAL DEPENSES		307720,73	788750,00	350694,91

RECETTES FONCTIONNEMENT		CA 2019	BUDGET 2020	CA 2020
Chap	Libellé			
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1732,00	2725,00	1950,75
70	PRODUITS DES SERVICES	363,13	265,00	0,00
74	DOTATIONS SUBV ET PARTICIPATIONS	366445,37	576150,00	397888,30
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2,20	50,00	1,46
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1160,43	400,00	505,98
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (N-1)	123773,14	136090,00	136088,43
TOTAL RECETTES		493476,27	788750,00	597472,48

DEPENSES INVESTISSEMENT		BUDGET 2020	DM	REALISE 2020	RESTES A REALISER
Chap	Libellé				
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	107007,00		107007,11	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	69000,00	0,00	8262,00	0,00
204	SUBV EQUIP VERSEES BAT INSTAL	8200,00			0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17600,00	0,00	15364,68	1100,00
23	IMMO CORP. RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPO.	0,00		0,00	0,00
45	OP 2020	300000,00		54934,84	230000,00
45	OP 2019	120000,00		72582,80	24500,00
45	OP 2018	64000,00		36364,80	
040	OP 2020	0,00			
040	OP 2019	41770,00		33574,31	
040	OP 2018	31300,00		27463,25	
041	OPERATION PATRIMONIALE		500,00	467,22	
020	DEPENSES IMPREVUES	10000,00	0,00		
		768877,00	500,00	356021,01	255600,00

249013,90

RECETTES INVESTISSEMENT		BUDGET 2020	DM	REALISE 2020	RESTES A REALISER
Chap	Libellé				
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	166500,00			
10	DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES	88447,00		60509,10	0,00
13	SUBV D'INVESTISSEMENT	0,00		0,00	0,00
16	EMPRUNT	257365,00			0,00
204	SUBV EQUIP VERSEES BAT INSTAL	0,00			
040	AMORTISSEMENTS	8225,00		8224,22	
45	OP 2020			35428,00	190708,00
45	OP 2019	132555,00		500,00	72300,00
45	OP 2018	115785,00		117190,62	0,00
45	OP 2017	0,00		25654,47	0,00
041	OPERATIONS SOUS MANDAT		500,00	467,22	
		768877,00	500,00	247973,63	263008,00

FONCTIONNEMENT			
RESULTAT 2020		110 689,14 €	
RESULTAT CUMULE 2020		246 777,57 €	- 100 639,38 €    146 138,19 €

↓

besoin de financement section investissement

INVESTISSEMENT			
RESULTAT 2020		- 1 040,27 €	
RESULTAT 2020 CUMULE		- 108 047,38 €	
RESULTAT CUMULE 2020 AVEC RAR		- 100 639,38 €	

↑

Pour : 18 ; Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Refus : 0

## AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT - DE 2021 009

Le Conseil Syndical réuni sous la présidence de Mr ARTAUD Daniel,

- Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2020
- Statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement 2020
- Constatant que le compte administratif fait apparaître **un excédent de 246 777.57 €**

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	<b>0.00</b>
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	0.00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	136 088.43
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	166 500.00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	<b>0.00</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>110 689.14</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2020</b>	<b>246 777.57</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2020</b>	<b>246 777.57</b>
Affectation obligatoire	0.00
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0.00
	0.00
Déficit résiduel à reporter	0.00
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	100 639.38
Solde disponible affecté comme suit:	0.00
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0.00
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	146 138.19
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2020</b>	<b>0.00</b>
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	0.00

100 639.38	au compte 1068 (recette d'investissement)
146 138.19	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

**Pour : 20 ; Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Refus : 0**

● **PARTICIPATION DES COLLECTIVITES AU BUDGET 2021 - DE 2021 010**

Considérant le Débat d'Orientation Budgétaire en date du 8 février 2021 ainsi que le Budget Général M14, le Président Daniel ARTAUD, propose de demander aux collectivités territoriales adhérentes et conventionnées, le versement au Syndicat de leurs contributions aux charges telles que définies par l'article 10 des statuts.



**PARTICIPATIONS DES COLLECTIVITES AU BUDGET DU  
Syndicat Rivières Salat Volp S.S.V.**

		Pop. INSEE	Linéaire km	Participation Territoire Complet		Participation Totale	%
				Fonct 30%Pop/70% Lin	Invest 30%Pop/70% Lin		
COUSERANS PYRENEES		28360	633,17	170 582 €	62 383 €	232 964 €	79,8%
CAGIRE GARONNE SALAT		10337	106,43	37 579 €	13 743 €	51 323 €	17,6%
CŒUR DE GARONNE	MONTBERAUD	215	3,44	1 024 €	375 €	4 697 €	1,6%
	LE PLAN	454	8,54	2 415 €	883 €		
VOLVESTRE	GENSAC/GARONNE	445	0,2	751 €	275 €	3 049 €	1,0%
	LAHITERE	60	0,00	96 €	35 €		
	SAINT-CHRISTAUD	248	5,00	1 385 €	507 €		
TOTAL		40119	756,78	213 833 €	78 200 €	292 033 €	100%

**Pour : 20 ; Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Refus : 0**

● **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 - DE 2021 011**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2021

Il est proposé au Conseil d'adopter le budget primitif 2020, suivant les tableaux ci-annexés.

Après avoir répondu aux questions et fourni les éclaircissements souhaités, Mr le Président Daniel ARTAUD, fait procéder au vote.



Vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	BP 2020	RAR	BP 2021
20 - Immobilisation incorporelles	69 000,00	-	72 000,00
204 - Subventions d'équipement versées	8 200,00	-	-
21 - Immobilisations corporelles	17 600,00	1 100,00	3 000,00
45412018 - OP 2018	64 000,00	-	-
45412019 - OP 2019	120 000,00	24 500,00	-
45412020 - OP 2020	300 000,00	230 000,00	-
45412021 - OP 2021	-	-	262 980,00
001 - Solde d'exécution sect <sup>e</sup> d'investissement	107 007,00	-	108 047,00
020 - Dépenses imprévues	10 000,00	-	10 000,00
040 - Opération d'ordre de transfert entre section	73 070,00	-	36 850,00
<b>TOTAL</b>	<b>768 877,00</b>	<b>255 600,00</b>	<b>748 477,00</b>

Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Dépenses	BP 2020	CA 2020	BP 2021
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	-
011 Charges de gestion générale	254300,00	60286,76	422165,00
012 Charges de personnel	315790,00	261838,55	295986,00
022 Dépenses imprévues	17835,00	0,00	55931,00
023 Virement à la section d'investissement	166500,00	0,00	83654,00
042/68 Opérations d'ordre de transfert entre sections	8225,00	8224,22	11539,00
043 Opération d'ordre à l'intérieur de la SF	0,00	0,00	0,00
65 Aures charges de gestion courantes	22900,00	19705,65	25050,00
66 Charges financières	3000,00	639,73	3000,00
67 Charges exceptionnelles	200,00	0,00	200,00
<b>TOTAL</b>	<b>788 750,00</b>	<b>350 694,91</b>	<b>897 525,00</b>

Recettes	BP 2020	RAR	BP 2021
10 Dotations, fonds divers et réserves	88 447,00	-	151 748,00
16 Emprunts et dettes assimilées	257 365,00	-	238 528,00
45422018 - OP 2018	115 785,00	-	-
45422019 - OP 2019	132 555,00	72 300,00	-
45422020 - OP 2020	-	190 708,00	-
45422021 - OP 2021	-	-	-
021 - Virement de la section de fonctionnement	166 500,00	-	83 654,00
040 - Opération d'ordre de transfert entre section	8 225,00	-	11 539,00
<b>TOTAL</b>	<b>768 877,00</b>	<b>263 008,00</b>	<b>748 477,00</b>

Recettes	BP 2020	CA 2020	BP 2021
002 Résultat de fonctionnement reporté	136 090,00	136 088,43	146 138,00
013 Atténuation des charges	2 725,00	1 950,75	7 515,00
042/722 Opérations d'ordre de transfert entre sections	73 070,00	61 037,56	36 850,00
043 Opération d'ordre à l'intérieur de la SF	-	-	-
70 Produits de services	265,00	-	-
74 Dotations, subv et participations	576 150,00	397 888,30	706 622,00
75 Autres produits de gestion courante	50,00	1,46	-
77 Produits exceptionnels	400,00	505,98	400,00
<b>TOTAL</b>	<b>788 750,00</b>	<b>597 472,48</b>	<b>897 525,00</b>

**Pour : 20 ; Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Refus : 0**

● **DEMANDE DE SUBVENTIONS - PROGRAMME PLURIANNUEL DE GESTION DS COURS D'EAU 2021 - DE 2021 012**

Monsieur le Président présente le Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau pour l'année 2021. Celui-ci s'élève à 279 273 € HT de travaux et se compose :

- gestion des espaces tampons
- des travaux de restauration et d'entretien de la végétation des berges et du lit des cours d'eau qui comprend également la réserve forfaitaire pour travaux urgents,
- des travaux de gestion des bancs alluvionnaires,
- de suppression de dépôts polluants,
- des actions de l'appel à projet sur la restauration de zones humides.

Monsieur le Président propose de demander des financements pour effectuer les actions inscrites au PPG 2021, auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, de la Région Occitanie, du Conseil Départemental de l'Ariège, et du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.



PLAN PLURIANNUEL DE GESTION (PPG)					
AXES	ACTION	MODALITES D'INTERVENTION	FONCT.		INVEST.
			NBRE DE JOURS	COÛT € TTC	COÛT € HT
GESTION ESPACES TAMPONS	Méandre de Mane	Concertation/Travaux	5		9 600 €
	Méandre de Lirbat	Concertation/Travaux	3		4 000 €
	Etude Espace mobilité Salat	Suivi/Etude	15	24 000 €	
	Etude des crues torrentielles	Suivi/Etude	10	19 200 €	
GESTION DE LA VEGETATION DES BERGES ET DU LIT DES COURS D'EAU	Réserve forfaitaire	Travaux/Suivi	5		5 000 €
	Entretien programmé	Travaux/Suivi	75		164 323 €
	Gestion des bancs	Travaux/Suivi	10		12 850 €
GESTION DES ESPECES INVASIVES	Traitement sélectif espèces indésirables	Concertation/Travaux	20		
RETABLIR LA CONTINUITE ECOLOGIQUE	Mesures compensatoires	Suivi / Etude	25		
	Suivi seuil dégradé	Suivi / Etude	5		
PREVENTION DES INONDATIONS	Papi d'Intention du Salat	Animation	220		
		Coordination PI/GEMA	30		
VALORISATION DES COURS D'EAU	Rivières sauvages	Suivi / Etude	15		
	Sentier et patrimoine historique	Etude	10		
PRESERVER LA QUALITE DE L'EAU DES MILIEUX	Suppression dépôts polluants	Travaux	10		5 000 €
	Plan Restauration Biodiversité	Concertation/Travaux	20		
	Diversification des écoulements	Etude	15		
	Zone humide	Concertation/Travaux	92		78 500 €
ORGANISER LA GESTION INTEGREE	Surveiller les milieux aquatiques	Suivi/Planification	130		
	PPG / DIG	Suivi/Planification	80		
	SIG	Suivi/Planification	20		
	Coordination équipe technique	Planification	15		
	Sollicitation Technique	Etude	20		
	Etude Lez	Concertation/ Etude	22	35 591 €	
	SAGE	Concertation	7		
	Natura 2000	Etude/Travaux	14		
COMMUNICATION / SENSIBILISATION	Elaboration de supports	Elaboration/Edition		6 320 €	
	Réunion (CS, CC, ...)	Concertation	90		
	Actions de sensibilisation	Concertation			
			<b>983</b>	<b>85 111 €</b>	<b>279 273 €</b>

   Action financée dans le cadre du Papi  
   Financement conjoint par des microcentraliers

**Pour : 20 ; Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Refus : 0**

● **PREVISIONNEL ACTIVITES 2021- PLAN DE FINANCEMENT DES POSTES DE TECHNICIENS RIVIERE - DE 2021 013**

Monsieur le Président présente les prévisions d'activités pour l'année 2021 (cf Tableau PPG 2021 – Page précédente). L'équipe technique se compose d'un directeur, de 2 de technicien(ne) rivière et d'un agent en charge du secrétariat et de la comptabilité. En raison d'un accroissement d'activité, le conseil syndical a choisi de compléter l'équipe avec l'embauche d'un(e) technicien(ne) supplémentaire à partir du mois de juin 2021 (cf Délibération 2021 001).

Monsieur le Président propose de demander à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne de financer les missions des postes de technicien rivière et le poste de secrétariat comptabilité pour l'année 2021, à hauteur de 50%.

**Pour : 20 ; Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Refus : 0**

● **DUREE AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS - DE 2021 014**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'instruction budgétaire et comptable M14 qui fait obligation aux collectivités et établissements publics locaux d'amortir les immobilisations corporelles ou incorporelles.

Par simplification, le Syndicat n'a pas fait application du prorata temporis. L'amortissement est calculé au début de l'exercice suivant la date d'acquisition ou de mise en service du bien acquis. Les durées d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles sont fixées pour chaque bien ou catégorie de bien par l'assemblée délibérante sur proposition de l'ordonnateur,

Considérant la proposition du Président de se prononcer sur les durées d'amortissement suivantes :

Intitulé	Compte	Durée
Frais d'études non suivis de réalisation	203..	5 ans
Subventions d'équipement versées	204..	1 an
Licences, logiciels, etc	205..	2 ans
Autres installations matériels et outillages techniques	2158	5 ans
Matériel de transport	2182	5 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	2183	5 ans
Mobilier de bureau	2184	5 ans
Autres immobilisations corporelles	2188	5 ans

Le conseil fixe le seuil unitaire d'un montant de 500,00 € TTC en deçà duquel, les biens meubles ne figurant pas dans la liste type des biens immobilisables seront considérés comme des dépenses de charges et seront donc imputées en section de fonctionnement.

**Pour : 20 ; Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Refus : 0**

● **RENOUVELLEMENT DEMAIN DEUX BERGES - DE 2021 015**

Monsieur le Président présente l'association "Demain deux Berges" qui regroupe des professionnels des milieux aquatiques du bassin Adour-Garonne. L'association a pour objectif de renforcer les échanges et la communication entre les techniciens de Rivières, ainsi que toutes les personnes et acteurs concernés, de près ou de loin, par la gestion des Rivières et des bassins versants. Ainsi le SSV pourra trouver un intérêt auprès de cette association pour le partage d'information et les journées d'échanges et de formations organisés par l'association Demain deux Berges. En 2011, le SSV, avait fait le choix d'adhérer à cette association en tant que personne morale pour une cotisation annuelle de 200 €. Les techniciens adhéraient personnellement à cette association s'ils le souhaitaient. En 2020, l'association a révisé ses modalités d'adhésions et propose que les techniciens n'adhèrent plus personnellement. L'association propose que les syndicats adhèrent au travers d'une cotisation en fonction du nombre de technicien. Pour notre syndicat la cotisation annuelle s'élèverait à 350 €. Cette adhésion donne l'accès au groupe de discussion en ligne, à 2 formations annuelles techniques, au réseau de technicien au-delà du bassin Adour-Garonne.

**Pour : 20 ; Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Refus : 0**

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h15.**